COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 19 avril 2024

Une communauté professionnelle territoriale de santé pour le Pays d’Héricourt

**Les professionnels de santé, l’ARS Bourgogne-Franche-Comté, la caisse primaire d’Assurance maladie de Haute-Saône et la MSA de Franche-Comté ont lancé officiellement ce vendredi 19 avril 2024, à Héricourt, dans le Nord-Franche-Comté, une communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS).**

Plus de 21 000 habitants de 23 communes du pôle métropolitain Nord-Franche-Comté : la communauté professionnelle territoriale de santé du Pays d’Héricourt a été officialisée ce vendredi 19 avril. Cette nouvelle CPTS fédère quelque 57 professionnels de santé (médecins généralistes, infirmiers, pharmaciens, masseurs-kinésithérapeutes, sages-femmes…), mais également 7 établissements de santé et de nombreux partenaires médico-sociaux.

Parmi les priorités de l’organisation : **l’amélioration de l’accès aux soins.**

La CPTS s’engage en particulier pour favoriser l’accès à un médecin traitant sur un territoire où plus de 8% de la population de plus de 17 ans n’en bénéficie pas, en privilégiant les populations à risque ou vulnérables (patients en affection de longue durée, patientèle âgée, population en situation de précarité).

La communauté vise également à renforcer l’offre de soins non programmés sur le territoire et l’inscrire dans le déploiement du SAS (service d’accès aux soins) interdépartemental.

**Cancers, maladies cardio-vasculaires**

Autre axe fort de l’engagement des membres de la communauté : **les parcours pluri-professionnels autour du patient.** La CPTS va ainsi proposer des actions concernant les cancers, les maladies cardio-vasculaires (créneaux de sport adapté, diffusion de protocoles entre professionnels, plateforme numérique d’échanges…) et pour renforcer le lien entre la médecine de ville et l’hôpital.

Dans le domaine de la **prévention**, le projet entériné ce 19 avril vise **l’éducation alimentaire, la vie sexuelle et affective, les risques chez la personne âgée et les conduites addictives** (sevrage tabagique, mois sans alcool, développement des compétences psycho-sociales dans les collèges, consultations de prévention …)

De nombreuses autres initiatives pour **organiser la réponse aux situations sanitaires exceptionnelles** ou développer la **qualité et la pertinence des soins** sont prévues par ailleurs.

Un volet important du projet vise **l’accompagnement des professionnels de santé** (formation continue, ateliers « et si on prenait soin de nous ? »…)

La communauté se mobilise ainsi pour **attirer et fidéliser les jeunes diplômés sur le territoire** (recensement des lieux de stage, appui à la recherche de locaux …)